

Habitat

Publié le 26/05/2023 – Mis à jour le 26/05/2025

Le 9 mars 2017, le Conseil Communautaire a décidé d'engager l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat. Ce programme élaboré avec l'ensemble des partenaires locaux définira les objectifs de la collectivité en matière de logement.

Le Programme Local de l'Habitat

Le P.L.H. est un document stratégique élaboré pour une durée maximale de six ans. Il définit les objectifs à atteindre pour répondre aux besoins en logements et en hébergements de la population. Il fixe les principes de la répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre communes et quartiers d'une même commune.

L'élaboration du Programme Local de l'Habitat, conformément à la loi, prend la forme d'un diagnostic, d'un document d'orientation et d'un programme d'actions.

Les partenaires

L'Etat, la Région PACA, le Département de Vaucluse, les communes membres de LMV, la Caisse de Dépôts et Consignation, la CAF, la MSA, l'ADIL, L'AR HLM, les bailleurs sociaux et tous les acteurs concernés par la politique de l'habitat sont associés à la démarche.

Les objectifs

Les objectifs et les ambitions de la Communauté d'Agglomération au travers du PLH, sont de :

- maintenir et accueillir des actifs,
- préserver la ressource foncière en organisant le développement,
- expérimenter des réponses en matière d'habitat qui satisfassent les nouveaux besoins dans une logique durable (lutter contre l'habitat non décent et l'insalubre, population vieillissante, jeunes actifs, etc...)
- répondre aux obligations de la loi SRU et de la loi Égalité et Citoyenneté,
- anticiper sur les besoins à venir de toutes les tranches d'âges et de revenus au travers d'une politique foncière structurée,
- avoir une exigence de qualité et de développement durable des réalisations nouvelles,
- accroître et diversifier l'offre locative.

Liens utiles

Le ministère du logement :<http://www.logement.gouv.fr/>

Informations sur le logement (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) :<https://www.anil.org/>

Informations sur la demande de logement social :<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Programme de renouvellement urbain – NPNRU à Cavaillon

Entre 2010 et 2016, la résidence Dr Ayme a fait l'objet d'un 1er programme de rénovation avec l'ANRU sous la forme d'une opération "Coeur de Projet" avec la démolition de la tour G ainsi que la réhabilitation de 319 logements ainsi que les espaces publics.

Depuis 2016, la Ville de Cavaillon avec l'ensemble des partenaires travaille à l'élaboration d'un nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Cela s'est traduit par une phase d'études de 2 années qui a permis de définir un périmètre d'intervention, à savoir : Les résidences DR AYME, CONDAMINES I & III et SAINT-MARTIN.

Un Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) Plus Ambitieux : ACTION

La Ville de Cavaillon en tant que porteur de projet a impulsé un projet ambitieux pour les quartiers concernés mais également pour la commune dans son ensemble. Ce nouveau programme s'articule autour de 5 axes principaux :

- 1 – Améliorer l'habitat dans les quartiers
- 2 – Apporter une qualité paysagère et une biodiversité
- 3 – Renforcer les équipements de proximité à Dr Ayme et à Saint Martin
- 4 – Faciliter la mobilité douce
- 5 – Favoriser la sécurité dans les quartiers

Pour en savoir plus sur chaque item :<https://www.cavaillon.fr/npru.html>

Dates Clés :

- 2021 – 2026 : Relogements, démolitions et la réhabilitation des logements sur la résidence Docteur Ayme et Saint Martin
- 2028 – 2030 : Requalification des logements de la résidence Condamines I & III
- 2024 – 2028 : Aménagements des espaces extérieurs et résidentialisations des pieds d'immeubles.



Besoin d'informations sur le sujet ?

Rendez-vous à la Maison du Projet

445 avenue Raoul Follereau – 84300 Cavaillon

Ouvert tous les mardis de 9h à 12h. Sans rendez-vous.

action-ru@ville-cavaillon.fr



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : [04 90 78 82 30](tel:0490788230)



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/luberon-monts-de-vaucluse/vivre-ici/developpement-urbain-inclusion-sociale/habitat/>